

IFRS 9 - Instruments financiers

-Référence: **DB-52**

-Durée: **2 Jours (14 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Comprendre les principes de la norme IFRS 9 et leurs conséquences sur les états financiers des établissements financiers.
- Maîtriser les changements apportés par IFRS 9 dans l'environnement bancaire.

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- Manager ou collaborateur au sein de la direction financière, responsable comptabilité, responsable de la consolidation, contrôleur de gestion, trésorier, responsable back-office, analyste financier, expert-comptable et commissaire aux comptes. Cette formation ne s'adresse pas aux participants n'évoluant pas dans le secteur bancaire et financier.

PRÉREQUIS :

- Aucun.

Programme

- **Maîtriser le contexte de la norme IFRS 9**
 - Le contexte du projet de refonte d'IAS 39 et ses principales étapes.
 - Les enjeux pour les établissements financiers.
 - Classer et évaluer les instruments financiers
 - Principes de classement des actifs financiers selon IFRS : le test du modèle économique ; le test des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels.
 - Reclassement ultérieur des actifs financiers.
 - Classement des passifs financiers.
 - Les cas particuliers : option juste valeur ; traitement de l'impact du risque de crédit propre sur les passifs financiers à la juste valeur ; dérivés incorporés dans les actifs et passifs financiers ; la catégorie juste valeur par capitaux propres.
- **Déterminer la dépréciation des actifs financiers**
 - Les faiblesses du modèle de pertes avérées d'IAS 39.
 - Le modèle de pertes attendues.

Programme

- L'approche en trois strates et les critères de transfert.
 - Mode d'évaluation des dépréciations.
 - Comparaison avec l'approche prudentielle Bâcle III.
 - Quel traitement réglementaire prudentiel de l'impact des changements de réglementation comptable.
- **Maîtriser la comptabilité de couverture.**
 - Les principes généraux de la comptabilité de couverture et faiblesses d'IAS .
 - Une meilleure traduction des activités de gestion des risques.
 - La micro-couverture et les changements avec IFRS : éléments couverts et éléments de couverture ; test d'efficacité ; interruption volontaire de couverture ; réajustement ; traitement des primes d'option ; traitement du report-déport des contrats de change à terme.
 - L'avancement des travaux sur la macro-couverture.



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc